



FICHE 4

# Et la confidentialité dans un réseau comme le pôle ?

## La confidentialité

Le pôle Qualiméditerranée

**Il s'engage à respecter strictement le niveau de confidentialité choisi par les acteurs du projet.**

> **Confidentialité contrôlée**

Communication gérée en accord avec le porteur pour chaque étape de la vie du projet

> **Confidentialité partielle**

Thématique du projet et noms des partenaires diffusables, le contenu non public restant entièrement secret

> **Confidentialité totale**

Aucune information non publique ne peut être diffusée sur le projet et l'entreprise

Des accords de confidentialité

**Ils sont établis par le pôle et concernent les personnes ayant à connaître tout ou partie du projet.**

Par ailleurs, dans le cadre de l'expertise de votre projet par le COSTI et le CSP, vous avez la possibilité de récuser un ou plusieurs experts de ces instances (consultez la liste des membres sur [www.qualimediterranee.fr](http://www.qualimediterranee.fr)), pour éviter les conflits d'intérêt.

**+ Enfin, l'utilisation de la plate-forme collaborative est soumise au respect de règles strictes de confidentialité décrites dans une charte ad hoc, téléchargeable sur le site [www.qualimediterranee.fr](http://www.qualimediterranee.fr)**